

OPTIMISATION ET ABUS DE DROIT FISCAL

25 novembre 2021

Olifan

Public :

Experts comptables

Prérequis :

Connaissance générale des règles fiscales globales professionnelles et personnelles : plus-values, imposition des revenus de placements, dividendes, IS, fiscalité de groupe...

Objectif :

- Maîtriser la notion d'abus de droit social afin de détecter les situations sensibles
- Savoir quelles modalités pratiques sécurisent les opérations
- Maîtriser les principales stratégies d'optimisation liées à l'entreprise et les sécuriser

Contenu de la formation :

- Location de la résidence principale « à soi-même »
- Cession à soi-même et OBO
- Transformation avant cession pour optimiser les droits d'enregistrement
- Donation avant cession
- Apport à holding avant cession
- Titres non cotés et PEA
- Utilisation abusive du dispositif Dutreil
- Optimisation de la fiscalité de groupe
- Démembrement de l'immobilier d'entreprise

Moyens pédagogiques et techniques :

- Support pédagogique envoyé par mail.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Test d'évaluation des acquis

Modalités de suivi de la formation :

- Formation en présentiel.
- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire à la fin de la formation après avoir répondu au questionnaire de satisfaction et au quiz.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : Hôtel Ibis – 5-7 avenue Georges Pompidou à Gap
- **Durée** : 7h
- **Horaire** : 09h-12h30 et 13h30-17h
- **Groupe** : 12 personnes